



PREFET DU JURA

DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL

Bureau de la Coordination Interministérielle
et de l'Environnement

Secrétariat de la CDACi
03 84 86 85 97

***Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (CDACi)
du jeudi 11 juin 2020 à 10h00***

ORDRE DU JOUR

La prochaine réunion de la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique du Jura se tiendra à la préfecture du Jura **le jeudi 11 juin 2020 à partir de 10h00**.

L'ordre du jour comportera l'examen d'une demande d'autorisation d'aménagement cinématographique. Il s'agit de :

- la création d'un cinéma de 10 salles et 1 886 places sous l'enseigne « MAJESTIC », situé Îlot Cordienne, rue du général Bertouart à Dole.

La décision de la commission sera affichée pendant un mois à la mairie de la commune d'implantation. En cas d'autorisation tacite, une attestation du préfet est affichée dans les mêmes conditions. Une mention sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Jura.

A Lons-Le-Saunier, le **20 MAI 2020**

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Justin BABILOTTE